



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2020
A 10 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 19 OCTOBRE 2020**

Séance : 07 / 2020

Madame, Monsieur les conseillers municipaux,

Le conseil municipal s'est réuni le 24 octobre 2020, à 10 H 00, dans la salle de l'Espace Avenir de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 19 octobre 2020.

Conseillers municipaux étaient présents : 13

Absents : Madame MANTEN Marylène ayant donnée pouvoir à Monsieur DUTHOO Jean-François
Monsieur DEROUBAIX Hugues ayant donné pouvoir à Monsieur CRANKSHAW Freddy

L'ordre du jour était le suivant :

- 07 / 2020 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 07 / 2020 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 07 / 2020 / 03- * - Délégation du Maire**
- 07 / 2020 / 04- * - Bail emphytéotique de la Ferme Sénéchal**
- 07 / 2020 / 05- * - Demande de subvention pour défense incendie**
- 07 / 2020 / 06- * - Demande d'arrêté – schéma directeur approuvé par le SDIS Ferme Sénéchal**
- 07 / 2020 / 07- * - Tarification du centre aéré pour les enfants qui vont au soutien scolaire**
- 07 / 2020 / 08- * - Questions diverses**
 - Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM)**
 - Versement acompte Région courrier de M le Président.**
 - Remerciements du club des Aînés**
 - Point sur la biodiversité**
 - Prime du personnel**

Avant de commencer la réunion Monsieur le Président demande d'observer une minute de silence en hommage à Monsieur Samuel PATY

07/ 2020 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame LEFEBVRE Marie-Cécile se propose pour être secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

07 / 2020 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte rendu de la réunion en date du 30 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

07 / 2020 / 03- * - Délégation du Maire

1. Signature du contrat de M MURAWSKI en remplacement de M WAQUET.
2. Signature du contrat de Mme SABRE Marine pour le remplacement de Mme LIBBRECHT Camille.
3. Signature du contrat de Mme FLAMENT Carine pour le remplacement Mme LIBBRECHT Camille
4. YESSS ELECTRIQUE : Achat bloc de sécurité 86 € 76
5. NPC : 2 nébulisateurs + produits virucide 1 214 € 40
6. YESSS ELECTRIQUE : Achat éclairage public, lampes LED 1 241 € 86
7. Doc'up : Achat de cartouche pour machine à affranchir 472 € 68
8. L'Hélice : Participation aux frais de l'Assemblée Générale pour la route
du sourire 270 € 60
9. Signature des contrats de centre aéré de la Toussaint de Mademoiselle DEVRAIGNE Tiffany, BAFA et de Mademoiselle DELAYEN Célia, aide animatrice.

07 / 2020 / 04- * - Bail emphytéotique de la Ferme Sénéchal

Monsieur le Président donne lecture du projet d'acte emphytéotique qui sera passé entre la commune et l'association « la Ferme Sénéchal ». Il indique aux membres du Conseil Municipal que cela a déjà été discuté à une précédente réunion de conseil mais que maintenant, il faut délibérer sur la durée du bail et du montant de la location. Le bail concerne la ferme proprement dite avec 2 Ha de terre sous réserve de conserver un espace de 50 à 60 ares pour la construction de 3 pavillons. Un second bail sera ensuite passé entre Pas-de-Calais Habitat et la commune pour la construction des 3 pavillons. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de passer ce bail pour une durée de 50 ans et de demande un loyer de 2 000 € mensuel indexable sur le coût de la construction, soit 24 000 € 00 annuel. Monsieur le Président explique que le montant des 24 000 € servira au remboursement des emprunts qui ont été ou seront contractés pour la finition des travaux de la ferme. Après ces explications, Monsieur le

Président propose de passer au vote sur la durée de 50 ans et pour un loyer de 2 000 € par mois.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire pour l'aboutissement de ce projet.

Monsieur le Président informe le conseil qu'un dossier de subvention est en cours d'instruction à la CCAH, aide pour le handicap.

07 / 2020 / 05- * - Demande de subvention pour défense incendie

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de faire une demande de subvention au Conseil Départemental concernant les travaux de défense incendie, travaux obligatoires pour la réhabilitation de la ferme de M Sénéchal.

Il s'agit de mettre en place une citerne équipée d'une contenance de 60 m³ sur la partie gauche de la Ferme. Le montant des travaux est évalué par le cabinet d'architecte LEMAY TOULOUSE à 40 480 € 50. Le montant de la subvention est plafonnée à 40% du montant HT des dépenses, avec un plafond de subvention de 10 000 € par citerne.

Monsieur le Président propose donc de faire une demande de subvention de 10 000 € au Conseil Départemental au titre de la défense incendie.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité

07 / 2020 / 06- * - Demande d'arrêté – schéma directeur approuvé par le SDIS Ferme Sénéchal

Monsieur le Président signale qu'il a signé l'arrêté de défense extérieur contre l'incendie (DECI) nécessaire au dossier de demande de subvention.

07 / 2020 / 07- * - Tarification du centre aéré pour les enfants qui vont au soutien scolaire

Monsieur le Président explique que plusieurs enfants qui fréquentent les centres aérés ont parfois le matin un stage de remise à niveau dans le cadre scolaire durant la période où il y a le centre de loisirs. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur un prix à la demi-journée, cantine compris et propose le prix de :

QUOTIENT FAMILIAL	LA SEMAINE DE 5 JOURS	1/2 Journée
QF CAF SUPERIEUR A 1000 €	1 enfant 46,20 €	23,10 €
	2 enfants 43,90 € par enfant soit 87,80	43,90 €
	3 enfants 42,75 € par enfant soit 128,25	64,12 €
800<QF CAF<1000 €	1 enfant 42,00 €	21,00 €
	2 enfants 39,90 € par enfant soit 79,80	39,90 €
	3 enfants 38,85 € par enfant soit 116,55	58,27 €
QF CAF INFERIEUR A 800 €	1 enfant 37,80 €	18,90 €
	2 enfants 35,90 € par enfant soit 71,80	35,90 €
	3 enfants 34,95 € par enfant soit 104,85	52,42 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité

07 / 2020 / 08- * - Questions diverses

07 / 2020 / 08- 01 Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM)

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Directeur de l'ARS qui stipule que le projet de GEM de « Sourires d'autistes » a été retenu pour le Pas-de-Calais et que cela va servir à financer le fonctionnement du centre. 3 autres dossiers ont été retenus, l'un pour le département de l'Aisne, un autre pour le département de l'Oise et le troisième pour le département de la Somme. C'est vraiment une très belle réussite de la part de Sourires d'autistes qui a monté le dossier car le GEM permettra de pérenniser les subventions de fonctionnement de l'ARS.

07 / 2020 / 08- 02 Versement acompte Région courrier de M le Président.

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal qu'il a écrit un courrier à Monsieur le Président de la Région pour demander de modifier les modalités de versement de la subvention qui nous a été octroyée. Celui-ci nous indique qu'il a transmis notre courrier au vice président en charge responsable pour étude.

07 / 2020 / 08- 03 Remerciements du club des Aînés

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président des aînés qui remercie le conseil municipal pour la subvention communale qui leur a été attribuée.

07 / 2020 / 08- 04 Point sur la biodiversité

Monsieur le Président rapporte qu'il a reçu un mail concernant des animations sur la biodiversité et que la commune a 3 choix, soit un atelier avec l'école, soit un atelier au niveau du marché et le troisième une sortie avec une écologue d'Alfa environnement. Monsieur le Président signale que ce sujet a été abordé en réunion d'adjoints et qu'il a été arrêté une animation au niveau du marché, ainsi que la sortie avec un écologue. La sortie avec l'écologue va devoir se faire par petits groupes de 6 personnes, suite à la COVID19.

07 / 2020 / 08- 05 Prime du personnel

Monsieur le Président indique qu'il a été décidé en réunion d'adjoints d'accorder aux membres du personnel, une gratification exceptionnelle en fin d'année. Il propose de la reconduire cette année et propose aux membres du conseil municipal d'attribuer un montant de 750 € 00 à mesdames CRANKSHAW, SOUILLART et LAZARO et monsieur SOCKEEL, 550 € 00 à Mesdames GUILLOT et LAROCHE, 400 € 00 à Monsieur MURAWSKI, 300 € 00 à Madame LIBBRECHT. Concernant le personnel non titulaire

ayant travaillé une partie de l'année 2020, il est décidé d'attribuer une somme de 150 € 00 à madame FLAMENT.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité.

07 / 2020 / 08- 06 Prime du Covid19

Monsieur le Président donne lecture du Décret N°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents de la Fonction Publique Territoriale. Monsieur le Président propose ensuite aux membres du Conseil Municipal d'octroyer à l'ensemble des agents communaux titulaires, une prime Covid19 d'un montant de 200 € 00.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité

07 / 2020 / 08- 07 Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président de la CABBARL, concernant le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service. Monsieur le Président signale que ce dossier est consultable en Mairie pour ceux qui le désirent.

07 / 2020 / 08- 08 Rapport d'activité 2019 de la mission locale de l'Artois

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Madame la Directrice de la Mission Locale de l'Artois concernant le rapport d'activité de l'année 2019. Pour VIEILLE CHAPELLE, 4 jeunes sont concernés, un jeune entre 22 et 25 ans ayant un niveau BAC + 2 et plus, et 3 jeunes dont 1 femme et 2 hommes, 2 sont âgés entre 18 et 21 ans et un autre entre 22 et 25 ans.

07 / 2020 / 08- 09 Clôture de Monsieur DELELIS Stéphane

Monsieur le Président signale que la propriété de Monsieur le DELELIS Stéphane est limitrophe du terrain des boulistes et du terrain communal. Pour des raisons sécuritaires, il a sollicité la commune afin de poser une clôture en limite de la commune. Monsieur le Président donne lecture des coûts réglés par chacun et propose aux membres du conseil municipal que chacun en prenne la moitié à sa charge. La participation de Monsieur DELELIS Stéphane (250€) sera faite sous forme de don au CCAS.

Monsieur COISNE Hadrien pose la question de savoir si les boulistes ne pourraient pas participer au financement. Monsieur le Président signale que la clôture posée concerne plus la propriété communale que l'espace des boulistes mais cela pourra être discuté au moment de la demande de subvention communale de l'année prochaine.

07 / 2020 / 08- 10 Remboursement location salle

Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal que le Foyer communal était loué durant la période de confinement. A cause de la COVID 19 et de l'annulation de la location, une personne demande à être remboursée du montant de l'acompte de sa location.

- La famille MOUTON Mélanie qui avait versé la somme de 140 € 00.

Etant donné la situation, Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de reverser la totalité de la somme versée à cette famille.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité.

07 / 2020 / 08- 11 Parcours ludique jeune - demande de subvention

Monsieur le Président propose d'annuler la délibération concernant la demande de subvention à la Région au titre de l'aménagement d'une zone ludique et prise à la réunion du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2020, car celle-ci n'était pas assez précise. Il rappelle que le conseil municipal des jeunes avait proposé de mettre en place une zone d'aménagement ludique et sportive au niveau de l'arboretum. Il indique qu'une subvention pourrait être allouée par le conseil régional au titre de l'accompagnement des équipements sportifs en milieu de proximité dans le cadre des plateaux multisports et des équipements de petits jeux extérieurs. Monsieur le Président signale qu'il a reçu une offre de prix de la société ALTRAD COLLECTIVITE pour un montant de 14 727 € 00 HT et qu'il peut demander une subvention de 50 % du prix HT, soit 7 363 € 50. Monsieur le Président propose de l'autoriser à faire cette demande de subvention auprès de la Région pour un montant de 7 363 € 50.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

07 / 2020 / 08- 12 Point sur la Ferme Sénéchal

Monsieur le Président donne lecture des comptes de la commune au 22 octobre 2020 et signale que tous les acomptes de subvention demandés pour les travaux de la Ferme Sénéchal ont été versés soit un total de 273 680 € 50 et que la commune a déjà réglée la somme de 88 885 € 29 comme joint :

Se déconnecter:

Contexte
 Poste 062061
 Code BC 23700
 Exercice 2020
 Journée du 22/10/2020
 Indicateur d'activité dans Hélios

Détail:

Tri
 →Dépenses PEC et échues
 Dépenses en instance ou non échues
 Compte au trésor
 Collectivité
 Total

MÉTIER→COMPTABILITÉ→CONSULTATION→CAPACITÉ DE COUVERTURE DES DÉPENSES EN COURS*

Récapitulatif pour l'ensemble des collectivités

	Compte au trésor €	Dépenses PEC et échues €	Dépenses en instance ou non échues €	Total €
D	306.886,09	3.124,74	27.646,55 D	276.114,80

Liste des collectivités (total 1 collectivités)

Collectivité	Compte au trésor	Dépenses PEC et échues	Dépenses en instance ou non échues	Total	Budget
23700 D	306.886,09	3.124,74	27.646,55 D	276.114,80	Détail:

Déjà réglé pour la Ferme Sénéchal 88 885 € 29
 Déjà reçu en subvention 273 680 € 50

Détails des factures déjà réglées :

TRAVAUX DE LA FERME SENECHAL

TRAVAUX DE LA FERME SENECHAL (TTC) 2 405 628,76 €

TRAVAUX DE LA FERME SENECHAL (HT) 2 004 690,65 €

	Détails	MONTANT HT	Total TTC	Payé services HT	Payé services TTC	Reste à payer HT	Reste à payer TTC	déjà payé travaux
BUREAU VERITAS SPS	Situation démarrage	3 520,00 €	4 224,00 €	233,33 €	280,00 €	3 286,67 €	3 944,00 €	
BUREAU VERITAS SPS	Situation N°1			242,84 €	291,41 €	3 043,83 €	3 652,59 €	
BUREAU VERITAS SPS	Situation N°2			288,00 €	345,60 €	2 755,83 €		
							- €	
BUREAU VERITAS MISSION PHA L LE HAND	Situation démarrage	7 070,00 €	8 484,00 €	600,00 €	720,00 €	6 470,00 €	7 764,00 €	
BUREAU VERITAS MISSION PHA L LE HAND	Situation N°1			1 454,52 €	1 745,42 €	5 015,48 €	6 018,58 €	
							- €	
CABINET LEFEBVRE Plan topographique		1 700,00 €	2 040,00 €	1 700,00 €	2 040,00 €		- €	
							- €	
LEMAY TOULOUSE	Situation N°1	45 556,00 €	54 667,20 €	7 051,20 €	8 461,44 €	38 504,80 €	46 205,76 €	
	Situation N°2			10 077,60 €	12 093,12 €	28 427,20 €	34 112,64 €	
	Situation N°3			19 670,94 €	23 605,13 €	8 756,26 €	10 507,51 €	
	Situation N°4			7 600,63 €	9 120,76 €	1 155,63 €		
							- €	
BARIOL	Situation N°1			9 310,78 €	11 172,94 €			
							- €	
							- €	
TPFI	Situation N°1	15 849,60 €	19 019,52 €	2 496,00 €	2 995,20 €	13 353,60 €	16 024,32 €	
	situation N°2			5 366,40 €	6 439,68 €	7 987,20 €	9 584,64 €	
	Situation N°3			1 349,82 €	1 619,78 €	6 637,38 €	7 964,86 €	
	Situation N°4			2 533,54 €	3 040,25 €	4 103,94 €	4 924,61 €	
							- €	
							- €	
OTECH ENVIRONNEMENT		416,67 €	500,00 €	416,67 €	500,00 €	- €	- €	
BOAMP		90,00 €	108,00 €	90,00 €	108,00 €	- €	- €	
BOAMP		90,00 €	108,00 €	90,00 €	108,00 €	- €	- €	
FONDASOL		3 258,80 €	3 910,56 €	3 258,80 €	3 910,56 €	- €	- €	
ABEXPRTISES				240,00 €	288,00 €			
							- €	
							- €	
TOTAL		77 551,07 €	93 061,28 €	74 071,08 €	88 885,29 €	23 452,95 €	28 143,54 €	- €

Les subventions déjà perçues pour la Ferme Sénéchal :

FERME SENECHAL DERNIERE PHASE	Montant Travaux H	Montant Subvention HT	date de notification	Taux	Validité	Demande de	Condition Ave	Condition acc	Condition solde	Démarrage
COMMUNAUTE D'AGGLO	2004690,65	135000		43822	36 mois		40% ORDRE	30% POUR 3	30% à 450 000 € HT (40500€)	54 000,00 €
DETR	1853736,65	36435								10 930,50 €
DEPARTEMENT FARDA 2019	1335770	87500		43865	2 ans		50% OS +Dé	70% des dép	30% 26 250€	43 750,00 €
DEPARTEMENT FARDA 2020	2004690,65	30000		43892			50% +Dé+O	70% des dép	30%	15 000,00 €
DEPARTEMENT CONTRACTUALISATION	1335770	300000		43865	2 ans		50% O S +Di	70% des dep	30% 90 000€	150 000,00 €
REGION PATRIMOINE	2004690,65	125000								
REGION FONDS PRADET	1853736,65	671840								
FONDATION DU PATRIMOINE	2004690,65	14945								
LOTO DU PATRIMOINE	800000	107000								
Total	2004690,65	1507720	0,75209809							273 680,50 €

07 / 2020 / 08- 13 Info Travaux des fossés

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur CRANKSHAW qui indique qu'il a demandé auprès de l'Association « Réagir » des devis concernant l'entretien des fossés

et des courants à plaques communaux. Cela consiste soit au nettoyage du fond, soit à l'élagage des arbres, soit au fauchage des côtés et propose de faire des travaux pour un montant de 2 250 € TTC, à savoir l'entretien indiqué en rouge comme suit :

FOSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Entretien du fossé N°1 Derrière la Rue Marsy sur 700 Mètres	1 575,00 €	1 890,00 €
Entretien du courant du Breucq sur 1200 M	3 600,00 €	4 320,00 €
Entretien du fossé N°3 Rue Guislain Rue des Clercs 300 M	600,00 €	720,00 €
Entretien du fossé N°4 Rue du Moulin Saint Vaast sur 156 M	300,00 €	360,00 €
Entretien du fossé N°2 Rue du Moulin sur 300 M	975,00 €	1 170,00 €
TOTAL	7 050,00 €	8 460,00 €

TRAVAUX PREVUS CETTE ANNEE EN ROUGE POUR UN MONTANT DE 2 250 € 00 TTC

Monsieur CRANKSHAW signale que pour les travaux restants cela pourrait être faits sur les 2 prochaines années.

07 / 2020 / 08- 14 Info Crédit Agricole

Monsieur le Président indique qu'un dossier de demande de subvention a été monté auprès de la Fondation du Patrimoine du Crédit Agricole. Cette fondation a donné son accord pour 30 000 € sur 2020 et une demande a également été faite auprès de la Fondation Crédit Agricole de France pour un montant identique de 30 000 € sur 2021.

07 / 2020 / 08- 15 Panneaux de signalisation pour la Clef des champs

Madame CHOQUET Anne Charlotte demande une signalétique pour la résidence « La clef des Champs ». Monsieur le Président va se renseigner auprès de M SANSON pour connaître les fabricants de panneaux.

07 / 2020 / 08- 16 Eclairage public

Madame PAGES Nicole signale un problème d'éclairage au niveau de la rue des Clercs. Monsieur le Président signale que le changement d'heures à lieu ce week-end et que Monsieur SOCKEEL va devoir modifier le réglage des horloges.

07 / 2020 / 08- 17 La fibre

Monsieur DUTHOO Jean François signale que plusieurs personnes lui ont posé la question de la fibre. Monsieur le Président répond que des travaux doivent encore être effectués au niveau de la rue des Clercs, de la rue Marsy-rue Guislain car de nouveaux poteaux doivent être posés. Une réunion sur site est prévue le 4 novembre avec SFR et les sous-traitants pour faire avancer les problèmes liés aux limites privées et publiques.

07 / 2020 / 08- 18 Les cérémonies

Monsieur DUTHOO Jean François signale que suite à la COVID19 la remise des prix des jardins fleuris est annulée, de même que la remise des prix pour les diplômés. Concernant les diplômés, un passage avec la distribution des récompenses sera fait à leur domicile. Madame MOREL Dorothee signale que la rencontre musicale en Artois est également annulée. Monsieur le Président signale que pour le 11 novembre il y aura un dépôt de gerbes au cimetière avec les adjoints ainsi que des élus du conseil municipal des jeunes. Il sera demandé à Elsa, Axel et Ryan d'être présents à cette cérémonie. La cérémonie aura lieu à 9 H 30 au cimetière.

07 / 2020 / 08- 19 Le site internet de la commune

Madame CHOQUET Anne Charlotte demande pour réviser le site internet de la commune. Monsieur le Président propose que chacun fasse des recherches auprès d'autres communes afin de finaliser les modifications du site et peut être y inclure la feuille de mois ainsi que les compte rendus succincts des réunions du conseil, ceci pour ne plus avoir a distribuer ces documents.

07 / 2020 / 08- 20 relecture de la feuille du mois

Monsieur le Président propose que Mesdames MOREL et CHOQUET et que Monsieur DUTHOO relisent la feuille du mois. Madame SOUILLART va envoyer simultanément les feuilles du mois pour relecture et un SMS afin que chacun réponde au plus vite.

07 / 2020 / 08- 21 point sur la dématérialisation

Monsieur le Président signale qu'il a reçu la clé, maintenant pour finaliser la mise en place, il faut que notre prestataire installe la mise en service pour la dématérialisation auprès de la Trésorerie et de la Préfecture des différents actes. Monsieur le Président va ensuite voir pour la dématérialisation de la cantine, de la garderie et des documents concernant l'école.

07 / 2020 / 08- 22 REX ROTARY système de sauvegarde

Monsieur le Président signale qu'il a reçu un responsable de chez Rex Rotary car notre système de sauvegarde et cryptage des données n'a plus la capacité nécessaire du fait de la dématérialisation d'un grand nombre de documents. Il faudrait 4 terra octets et actuellement, nous n'en avons que 2. Le coût de la maintenance serait augmenté de 25 € 00 tous les mois. Monsieur le Président propose dans un premier temps de réduire les sauvegardes en enlevant les photos pour es mettre sur un disque externe. Enfin, Monsieur le Président explique que les données des ordinateurs sont cryptées sur 3 trois sauvegardes différentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 H 45.